

# bulletin européen

MENSUEL

TRIBUNE LIBRE DE L'EUROPEISME FONDÉE PAR CONSTANTIN DRAGAN EN 1950

ROME

## PSEUDOKINAGORAKOÏNE

### ou Faux Traité sur le Marché Commun

par

C. MICHAEL - TITUS

*Sorry gentlemen, lors de la rencontre de Paris, la nation britannique n'était pas derrière Monsieur Heath!*

C'est, hélas, la vérité et maintenant personne n'essaie de la cacher. Il fut un temps où les « Lettres d'Angleterre » de notre Bulletin étaient considérées un peu trop défavorables à la petite Angleterre de Monsieur Wilson. Ces « Lettres » soutenaient, preuve à l'appui, que la nation ne voulait pas du Marché Commun et que les dirigeants britanniques de l'époque étaient des anti-européens et des hypocrites. Nous voici, maintenant, après la rencontre Heath-Pompidou et après le « succès » enregistré par les négociations préliminaires et que voyons-nous? Plus de 75% du peuple britannique est contre toute idée d'intégration européenne, trois quart des hommes politiques travaillistes restent définitivement anti-européens et presque la moitié des conservateurs à West-



minster se sont joints à cette campagne de haine. M. Wilson, le grand ami de M. Luns et de M. Brandt, le champion de l'« européenisme » d'hier quand cela aurait pu ser-

vir ses intérêts électoraux, n'est maintenant que le chef de l'opposition non seulement de Sa Majesté, mais aussi au Marché Commun. La haine bat son plein, mais cette fois-ci elle est mieux organisée. Il y a même un groupe conservateur anti-Marché Commun, honneur qui revenait auparavant exclusivement aux travaillistes! Certains journalistes osent maintenant appeler ce sentiment par son vrai nom et l'un d'eux, Peregrine Worsthorne écrit dans le Sunday Telegraph: « *La Grande Bretagne doit prendre garde que la voix du peuple au sujet du Marché Commun ne soit pas la voix de la haine* ».

C'est justement ce que nos « Lettres d'Angleterre » essayaient de dénoncer et nous voici maintenant, Britanniques et Européens forcés de reconnaître que... oui... en effet, c'est la haine qui s'oppose à ce que la Grande Bretagne prenne la place que ses dirigeants lui préparent en Europe.

Du temps du Général de Gaulle tout était simple: la presse britannique parlée et écrite n'avait qu'à se poser en victime (tous les pays en déclin ont le complexe de la victime!) et à vitupérer contre le grand homme et sa nation. En *a parte*, ces « ennemis » des Français, ces « victimes » du grand homme, disaient: « Merci Mon Général! ».

\* \* \*

Voici que maintenant un affable M. Pompidou qui n'a nullement la prétention d'être un de Gaulle, s'est sagement aligné avec les Lunz et les Brandt dont les affinités politiques et sentimentales avec la Grande Bretagne ne peuvent qu'aider. Et que voyons-nous? M. Pompidou ne croit pas que le Marché Commun puisse survivre une minute de plus sans la Grande Bretagne et, bien entendu, sans l'Irlande ni toute l'auguste assemblée nordique. C'est l'élargissement vers le nord et un peu vers la solidarité ethnique et protestante qui fera désormais l'Europe! Qu'à cela ne tienne, nous ne manquons pas de Français qui aient la langue bien pendue, et c'est ainsi que

nous entendons dire que Monsieur Pompidou est Auvergnat et qu'il faut être bien malin pour rouler un Auvergnat. Il y en a même qui disent qu'il faudrait plusieurs Heath pour rouler un Auvergnat. Manière de dire, mais assez drôle, car depuis la fameuse rencontre de Paris on trouve en Angleterre aussi des gens qui ont la langue bien pendue et qui ont l'air de dire: « on se demande ce que Pompidou a extorqué à Heath ». Façon de dire, simples coïncidences, car qui pourrait douter de quoi...? Seulement cela n'aide pas trop à faire naître l'enthousiasme des Britanniques pour le Marché Commun. Préjugés, étroitesse d'esprit... mais la petite tête dispose d'un vote... s'il vous plaît!

\* \* \*

Revenons donc à nos moutons... ceux qui préfèrent que la Manche reste « The English Channel », ceux qui déclarent à la BBC que les Français n'emploient pas de déodorants (il n'est pas question de se laver!), ceux qui veulent protéger la Grande Bretagne de l'invasion des travailleurs européens prêts à changer leur salaire français ou allemand pour la pitance britannique rien que pour le plaisir de vivre et travailler dans le pays des brumes où les bistros n'ouvrent qu'à certaines heures et où le bifték n'est jamais saignant, enfin ceux qui ne veulent pas subventionner l'agriculture française... il faut bien que ce soient eux nos moutons puisqu'ils sont la majorité de ce côté -ci de la Manche. Quand on se rappelle le vote unanime que M. Wilson et M. Heath avaient un jour imposé aux Communes pour démontrer au monde entier combien la demande d'entrée dans le Marché Commun était britannique, maintenant que l'on voit la situation on pense à Waterloo. « *Est-ce le châtement, dieu des Marchés* », pourraient bien dire les deux sorciers car telle est la situation:

M. Wilson, le chef de l'opposition reste en expectative. Anti-européen convaincu, il espère revenir au pouvoir sur la crête des vagues populaires anti-européennes, car ce



qui lui tient au coeur c'est d'être encore une fois Premier-Ministre. « *Voir le 10 Downing Street encore une fois et mourir!* ». C'est un peu son trait commun avec les Napolitains... c'est pourquoi, lorsqu'il croyait... enfin... il était pour l'entrée dans le Marché Commun. Ses amis politiques sont, pour la plupart de la même trempe: modestes citoyens en privé ils comptent sur la situation de député aux Commes pour pouvoir joindre confortablement les deux bouts. C'est pourquoi, plus zélés que leur chef, ils se sont déjà embarqués corps et âme dans la campagne de haine contre l'Europe, comme ils s'étaient embarqués corps et âme pour l'Europe quand le chef comptait encore ses chances. C'est un peu comme « fini l'argent, fini les protestants ». Les travaillistes qui sont encore pour le Marché Commun sont ou bien des députés aux sièges sûr ou bien des hommes politiques qui n'ont pas besoin du vote populaire... sans doute, ce n'est qu'une coïncidence... histoire de raconter des histoires...!

Du côté du gouvernement, nous avons, évidemment, M. Heath qui à sa manière croit à cette entrée dans le Marché Commun, mais les intentions de M. Heath dans ce domaine sont aussi nébuleuses que ses plans de gouvernement et sa « révolution silencieuse ». H. Heath n'a jamais été et ne sera jamais plus qu'un bon administra-

teur, mais malheureusement, il n'est pas possible d'administrer l'opinion publique et alors...

\* \* \*

En attendant, M. Heath est suivi par tous ceux qui se rendent compte que sans le Marché Commun la Grande Bretagne risque de ne rester qu'une autre Bretagne. Mais il y a l'autre moitié des conservateurs et finalement les militants à travers le pays. Ils font tous partie du troupeau de moutons auxquels je me proposais de revenir un peu plus haut... des moutons, oui, en grande partie, car ils sont manoeuvrés par ceux qui voient leurs intérêts menacés. Injectés donc d'une dose d'insularisme et d'une petite dose de patriotisme (en Angleterre le patriotisme se confond avec la haine de l'étranger, c'est pourquoi on le combat en principe) nos moutons bêlent et ce bêlement est le pays avec P majuscule, celui qui donne le lait et la laine, même qu'il y laisse sa propre viande! C'est le pays qui donne tout ceci qui est le vote et qui finalement ne compte que pour être mécompté. C'est ce pays-là que M. Heath doit convaincre. Pour ce faire, ses lieutenants ont déjà commencé à apprendre au pays que notre sécurité sociale dont nous étions si fiers est en réalité inférieure comme qualité à celle des pays du Marché Commun. Nous apprenons aussi que notre niveau de vie que l'on nous vantait jusqu'hier comme le plus élevé d'Europe au moins, n'est que bien inférieur à celui des pays du Marché Commun. Les salaires hebdomadaires britanniques avaient été il y a dix ans de deux sterlings plus élevés que ceux des pays du Marché Commun, mais maintenant ces salaires sont inférieur de 5 sterlings, ce qui marque une baisse d'environ 7 sterlings par semaine en comparaison des salaires pratiqués aujourd'hui dans les pays du Marché Commun. Il n'est donc pas surprenant que les Britanniques soient un peu surpris lorsque l'on vient leur apprendre que jusqu'ici ils ont été les dupes de tant de gouvernements qui leur faisaient croire qu'ils jouissaient d'un niveau de vie

supérieur à celui de tous les pays européens. Il n'est pas étonnant, non plus, de voir de plus en plus des Britanniques qui restent sceptiques aussi bien devant la propagande de M. Heath et Compagnie que devant la propagande des ennemis de l'Europe. La conclusion générale paraît être un haussement d'épaules résigné accompagné de paroles comme : « *ils sont tous des menteurs* ».

A l'heure où j'écris ces lignes la Grande Bretagne vient d'apprendre finalement que M. Wilson s'apprête à mener son parti vers le vote contre le Marché Commun. Du côté du gouvernement, il y a en même temps le mot d'ordre : « *Il n'y aura pas de référendum, il n'y aura pas d'autre forme de consultation populaire; la Grande Bretagne entrera dans le Marché Commun par le vote parlementaire* ». Tout le monde a compris que c'est le mot d'ordre du silencieux M. Heath. En effet, issus d'un système électoral qui tient beaucoup plus de la pratique paternaliste du 19<sup>e</sup> siècle que de la démocratie, et imbus de l'idée qu'ils sont les représentants du peuple dans un pays de justice et administration retenue, les hommes politiques britanniques ont le référendum en horreur, et pour cause ! M. Heath a décidé donc, comme M. Wilson l'aurait fait s'il avait été Premier-Ministre, d'éviter d'affronter le peuple et de ne livrer l'offensive qu'aux Communes. C'est déjà assez difficile, et il faut croire que M. Heath est un très bon administrateur même lorsqu'il ne connaît pas à fond l'objet de son administration. Pour une fois, il s'avère un bon tacticien, car ne pouvant administrer l'opinion publique il finira par administrer les députés, ce qui est après tout possible.

Certains journaux attaquent M. Wilson en le traitant d'opportuniste et d'arriviste. Il y a des journalistes qui se rappellent le zèle européen de M. Wilson lorsqu'il était au pouvoir et maintenant, ces journalistes ont compris que M. Wilson cherche le retour au pouvoir et nullement une solution au problème posé par le Marché Commun. Hier ce problème était résolu par un grand « OUI », car cela servait M. Wilson au pouvoir ; aujourd'hui la solution doit être

« NON » parce que cela pourrait aider M. Wilson à retourner au pouvoir.

\* \* \*

Oui, Pseudokinagorakoïne est un bon titre pour vouloir dire que l'on fait un faux traité sur le Marché Commun ; c'est un bon titre parce que c'est un mot inventé, exactement comme l'« européenisme » des dirigeants britanniques fut inventé de toutes pièces à l'heure de la nécessité ; ensuite, ce mot, cette invention, c'est du grec, c'est-à-dire un vocable peu intelligible pour les masses. c'est du grec ou du chinois, exactement comme l'est l'« européenisme » pour la plupart du peuple britannique et une bien grande proportion de ses dirigeants...

Mais non, que les amis de la Grande Bretagne soient sans inquiétude ; M. Lunz n'aura pas reçu sa décoration britannique pour rien et M. Brandt n'aura pas perdu sa peine... M. Pompidou, non plus n'aura pas eu sa fameuse rencontre de Paris pour rien ; la Grande Bretagne entrera dans le Marché Commun si ses dirigeants le veulent, qu'ils soient conservateurs ou travaillistes, car au fond cela revient un peu à ceci : le Marché Commun entrera certainement dans la Communauté socialiste-protestante-nordique européenne et le tout paraît englober vraiment une doctrine et des principes dignes de Pseudokinagorakoïne.

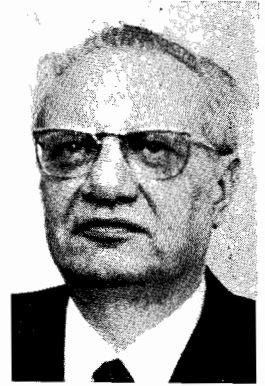


# L'Europe et les Régions

par

EUGENIO GATTO

*Ministre pour la réalisation des Régions*



Tandis que l'Italie est engagée dans un processus de rénovation profonde et démocratique de ses structures et tandis que se font de plus en plus vives les instances sociales qui tendent justement à s'insérer dans la dynamique de la Communauté, nous pensons à une Europe unie qui sache trouver dans un Parlement, élu au suffrage universel et direct, la force et la capacité d'affronter, selon une authentique dimension européenne, les grands problèmes de notre époque.

Telle est la voie politique vraiment démocratique qui conduit vers l'unité de l'Europe et témoigne que celle-ci doit naître, non seulement de la volonté des gouvernements, mais surtout de la manifestation et participation de la volonté populaire.

La création d'un Parlement européen, élu par les peuples d'Europe et doté de pouvoirs effectifs de contrôle sur les institutions communautaires, constituerait un signe tangible du réveil de la conscience populaire européenne et se poserait comme élément essentiel et caractérisant d'une nouvelle phase du processus de création de l'Europe unie.

L'unité vraie est celle qui naît de la conscience des peuples, qui est fondée essentiellement sur la liberté et sur la démocratie, qui est ennemie des nationalismes, contraire à la centralisation, éloignée de l'arbitraire et de la violence.

Unité signifie que l'individu sent qu'il est lui-même une partie d'un tout plus grand, unité signifie que l'individu participe activement à la réalisation du bien commun, à la responsabilité commune.

En puisant sa sève vitale directement de la volonté des peuples, le Parlement européen doit donc constituer l'institution centrale d'une communauté profondément démocratique tendant à coaliser toutes les forces qui veulent l'union politique supranationale, à réaliser moyennant une forme de gouvernement fédéral qui donne vie à un modèle exemplaire de société à démocratie

avancée: une démocratie ouverte au niveau de base à la participation permanente de tous les citoyens et capable de reprendre l'initiative dans la politique mondiale en vertu de la dimension supranationale, faisant ainsi le don d'un apport puissant et concret à la paix dans le monde.

La naissance des Régions à statut ordinaire en Italie se place dans un moment particulier et délicat de la société italienne et l'on ne saurait omettre de remarquer combien peut être important le rôle de notre régionalisation dans le processus d'unification européenne.

Les Régions, en effet, représentent indéniablement les dimensions optimales d'une entité locale capable de constituer un instrument efficace pour modifier nos structures centralisatrices et pour entraver les dangers d'involution: une société « pluraliste » où les choix sont confiés à des centres de décision plus adhérents à la réalité politico-sociale, est en effet un terrain fertile pour les forces qui se meuvent en direction de la démocratie, de la liberté et de la paix; et c'est un espace ample et fécond offert à la capacité créatrice des hommes.

Sur le plan politique il n'y a pas de contradiction entre les perspectives européennes et le choix régional: c'est justement de la création et du renforcement des gouvernements locaux autonomes au niveau régional que dérivent à la fois l'affaiblissement des centralisations nationales et l'affirmation plus facile des organismes supranationaux qui en découle.

L'idée européenne trouve dans les nationalismes encore en acte, sa plus grave entrave et la région est et doit représenter un modèle exemplaire de démocratie à travers lequel tous les citoyens pourront finalement faire entendre leur voix, conditionner eux-

mêmes le pouvoir, au lieu de se laisser instrumentaliser par le système.

On arrive à l'Europe en partant de la commune et en parvenant graduellement à la région et par elle, à travers l'Etat, à l'unité européenne.

Telle est la conception organique de la vie sociale grâce à laquelle les plus petites entités locales s'insèrent dans la région, la région dans l'Etat et l'Etat dans la fédération des Etats: là réside l'unité européenne.

C'est donc dans ce cadre et dans cette large participation périphérique que doit s'esquisser l'image d'une Europe unie et d'un Parlement Européen vivant et dynamique, élu sans ces limitations et ces entraves qui conditionneraient son authentique fonction de garant des intérêts des peuples européens.

Dans la perspective de cet objectif essentiel il est réconfortant de constater combien semble désormais s'imposer l'indication d'un choix vraiment démocratique dans la formation de la rose des candidats à ces hautes charges; et il paraît donc nécessaire de repousser la condition posée par ceux qui voudraient que le futur parlementaire soit

inévitavelmente un expert de problèmes européens, si possible polyglotte et en tout cas parfaitement au courant des techniques les plus avancées d'intégration internationale.

Il s'agit là d'excellents facteurs, grandement souhaitables mais qui, toutefois, ne doivent pas devenir un critère de discrimination qui se rattacherait du reste, encore que sous d'autres aspects, à des concepts désormais dépassés de discrimination sur la base de la culture ou autres éléments, au mépris de l'impulsion que le suffrage universel a donnée à la civilisation, à la justice et au progrès.

Les Italiens, riches désormais d'une expérience démocratique hautement positive, n'ignorent rien de tout cela, comprennent le danger que présentent les discriminations et souhaitent vivement que le candidat idéal du Parlement européen possède si possible, certes, une vaste préparation technique et linguistique mais, surtout et avant toute autre chose ils souhaitent que la démocratie, qui est la véritable protagoniste de la civilisation, ait son plus entier respect.

## “Un homme qui croit à l'Europe”

(Préface du livre « *Au service de l'Europe* »)

par

ALEXANDRE M. RANDA

Professeur à l'Université de Salzbourg

Il y a deux ans, en France, l'éditeur Fayard lançait un livre intitulé « Les nouveaux patrons », où Jean Bassan esquisse le portrait de dix capitaines d'industrie, dix de ces grands chefs qui dominent actuellement l'économie européenne, des hommes qui sont « quelqu'un », chez qui « l'imagination et l'audace supplantent le capital »; et, de ces dix portraits, celui de Constantin Dragan tracé en termes volontairement simples et presque rudes, mais spontané et sincère, a peut-être fourni les pages les plus humaines de ce livre.

Constantin Dragan est bien connu dans les milieux internationaux, qu'il s'agisse de

l'industrie du pétrole et du gaz liquide ou de la politique d'unification européenne puisqu'il est le fondateur de la plus vieille publication en la matière (« Bulletin Européen »). Bassan nous dit: « J'avais entendu parler de lui: un homme qui croyait à l'Europe ».

Dans ces cinq mots « un homme qui croyait à l'Europe », l'auteur donne de Constantin Dragan la définition la plus rigoureuse.

L'obsession de Constantin Dragan est l'Europe et, autour de cette Europe, gravitent les idées suivantes:

— L'Europe comprend 26 Pays dont les

frontières vont de l'Atlantique à la Mer Noire ;

— Les Eglises doivent s'unir pour la consolidation de la foi chrétienne ;

— Défendre la culture européenne grâce à des réformes adéquates dans le secteur de l'éducation ;

— Concentrer tous les efforts en vue de l'unification des principes et des normes du Droit Européen ;

— Combattre par tous les moyens et sans répit les Accords de Moscou (octobre 1944) et de Yalta (février 1945) qui ont amené l'actuelle désintégration européenne.

Telles sont les idées maîtresses qui inspirent la vie et l'activité de Constantin Dragan et l'ont amené à ouvrir la Fondation qui porte son nom et dont les bureaux sont installés à Rome, Palma de Majorque, Madrid, Paris, Munich, Athènes.

On ne peut pas dire que les vues audacieuses de Constantin Dragan soient en accord avec notre époque d'ambiguïtés, de contestations, de lâchetés et de compromis politiques. Mais la lutte, la polémique, l'isolement ne l'effraient pas. Il continue à croire fermement dans le triomphe de ses idées, autrement dit dans le triomphe d'une Europe idéale, unie dans ses frontières naturelles, capable avec une population de 414 millions d'hommes, de se gouverner et de se défendre seule.

Alors que la Méditerranée et la Mer Baltique sont devenues des lacs soviétiques, alors que — selon le rêve du dernier amant de la grande Catherine, Platon Subov — la moitié de l'Europe est pratiquement aux mains des Russes, on pourrait dire que vouloir exclure l'URSS des frontières de l'Europe c'est faire fi de la réalité et jouer les Don Quichotte.

Mais on aurait tort : un régime politico-social ne peut garder indéfiniment son équilibre quand il est fondé sur les injustices, les persécutions et l'exploitation éhontée : un jour ou l'autre, un heurt un peu plus violent que les autres contre les forces morales qui s'appellent les droits de l'homme,

la dignité et l'indépendance des peuples, la justice sociale et la non exploitation de l'homme par l'homme, suffiront à le faire écrouler.

Constantin Dragan a soutenu maintes fois, qu'à une époque où le colonialisme abandonne les contrées les plus lointaines, c'est une folle entreprise de l'installer et maintenir à l'aide des canons et des chars blindés sur les terres d'Europe, les terres les plus civilisées du monde.

Les pages qui suivent sont des extraits d'articles, ou de conférences et d'allocutions qu'il a prononcées lors de réunions ou congrès européens durant la période 1950-1971.

Au cours de cette période, des résultats positifs ont été atteints pour une partie de l'Europe (les Six Pays occidentaux), mais on a fait bien peu pour les pays de l'Est européen. Sur ces terres, sur leurs merveilleuses richesses matérielles et spirituelles plane l'ombre menaçante de l'Orient asiatique.

« L'Europe ne peut pas naître à une vie nouvelle à l'Ouest si elle meurt à l'Est » disait à juste titre en 1945 le roumain Grégoire Gafenco, et ses paroles rententissaient comme un cri d'alarme.

Ce livre est écrit en français, espagnol et italien, les langues dont Constantin Dragan s'est servi pour défendre dans divers Pays d'Europe la cause de notre continent. (Manquent les textes d'écrits et discours publiés ou prononcés en Allemagne, en Autriche et en Grèce, qui feront l'objet d'un second volume).

« Au service de l'Europe » est une brève anthologie d'activité militante en faveur de l'Europe unie.

Le lecteur pensera peut-être que parfois les idées, les solutions proposées se répètent.

Mais qu'est-ce que l'insistance, sinon la répétition ?

Nous pensons que c'est précisément cette insistance qui donne la mesure de l'ardeur passionnée avec laquelle Constantin Dragan prend part à la lutte pour l'unité de l'Europe.

# LES NOUVELLES ECONOMIQUES

de ROLF WANGEMANN

## LES SYNDICATS ET LES CADRES EN ALLEMAGNE

La Fédération allemande des Syndicats et les Syndicats allemands des Employés font tout leur possible pour avoir les cadres dans leurs rangs. Mais les 350.000 cadres, environ, ne veulent pas se faire « capter » par les syndicats auxquels ils sont hostiles, car les cadres se sentent un élite. Il y a une Union des Cadres, mais étant donné leur aversion contre toute forme d'organisation, seule une minorité des cadres en fait partie.

La raison de ces divergences de vues réside dans l'« inflation » des cadres. En effet, font partie de cette catégorie pratiquement tous les diplômés et tous les employés dont les traitements ne sont pas fixés sur la base des contrats collectifs. C'est ainsi, par exemple que dans l'industrie chimique, les 25% des travailleurs sont qualifiés de cadres, 20% près la Daimler-Benz et près l'Esso les 50%.

Avec autant de « dirigeants » on comprend que les contacts directs avec la Direction de l'Entreprise soient inexistantes et c'étaient justement ces contacts directs qui distinguaient jadis le « dirigeant ». Naturellement il s'agit encore d'argent car un paiement extra-tarifaire n'est pas nécessairement l'égal d'un traitement élevé. En effet, les 30% des cadres ont un traitement mensuel inférieur à 2.000 DM.

Pour chaque augmentation de traitement, chaque « dirigeant » doit négocier personnellement. Pour ne pas susciter de jalousies et de requêtes d'augmentations, le montant des traitements des cadres fait partie du « top secret » de toute entreprise.

Entre temps les employeurs ont compris qu'il fallait constituer une représentation syndicale des cadres et ils traitent — si

nécessaire — avec l'Union des Cadres, laquelle n'affirme pas qu'il y ait contraste entre capital et travail mais estime que les contractants sont « partenaires » et qu'il faut maintenir « la paix dans le travail ». Pour la Fédération des Syndicats c'est là une trahison puisqu'elle soutient la solidarité de tous les travailleurs.

Dans le privé toutefois les employés de la Fédération admettent ce que le Syndicat des Employés admet ouvertement: le syndicat de l'avenir doit « accaparer » les intellectuels. Parmi tous les travailleurs, la cote des employés est montée durant ces vingt dernières années de 23 à 35%, mais seuls les 12,3% des employés font partie de la Fédération (16,2% en 1951).

Les perspectives des Syndicats traditionnels de « conquérir » les cadres ne sont pas très bonnes, car la solidarité vis-à-vis des cadres a manqué jadis comme elle manque encore aujourd'hui. C'est ainsi qu'est nuisible, pour les cadres, la politique des syndicats consistant à augmenter les salaires de base pour obtenir par la suite quelques améliorations également pour les catégories aux traitements plus élevés. Ce même principe de nivellement vaut aussi pour les pourparlers en cours à propos des prévoyances d'entreprises. Les idées de la Fédération sur les réformes fiscales comporteraient des charges plus lourdes pour les cadres.

Dans ces circonstances les syndicats essaient d'introduire dans la nouvelle loi des entreprises, dont le projet est « en préparation », un nouveau concept du « dirigeant », qualification qui serait réservée aux cadres qui dirigent vraiment le destin de l'entreprise. Mais il faut voir si les syndicats parviendront à leur fins.

## OUVRIERS ANGLAIS POUR L'ALLEMAGNE

Au cours des discussions qui se sont déroulées à propos de l'entrée de la Grande Bretagne dans le Marché Commun, un argument invoqué par M. Harold Wilson avait fait la joie des anti-européens. L'ex-premier travailliste avait évoqué le danger des « blacklegs », c'est-à-dire des ouvriers européens ne faisant pas partie des syndicats britanniques et donc susceptibles d'être embauchés pour des salaires inférieurs à ceux des ouvriers anglais: d'où il serait résulté que de nombreux ouvriers britanniques auraient été supplantés en Angleterre même par des ouvriers du continent.

Mais ces noires prévisions ne se réaliseront pas car un accord a été conclu entre la République Fédérale allemande et la Grande Bretagne, accord en vertu duquel 200.000 ouvriers anglais iront en Allemagne ce qui diminuera d'autant le chômage en Angleterre. L'accord prévoit en outre que ce ne seront pas des agences privées qui s'occuperont du placement des ouvriers anglais en Allemagne, mais que cette tâche sera effectuée exclusivement par le Département du Travail de Londres et par l'Institut Fédéral du Travail de Nuremberg.

Jusqu'ici les échanges d'ouvriers anglo-allemands n'ont pas eu un grand succès. A l'heure actuelle environ 15.000 anglais travaillent en Allemagne (tous spécialisés dans le secteur des constructions navales et de l'électronique) mais ils ne sont pas en mesure de s'habituer aux usages, aux coutumes et aux temps de travail des Allemands. Aussi beaucoup d'entre eux s'en sont-ils retournés chez eux déçus. L'un des motifs de cette déception, selon l'Ambassade allemande de Londres, résiderait dans le fait que les modernes « commerçants d'hommes » ont promis aux chômeurs anglais et écossais un paradis en Allemagne, mais après avoir encaissé les « commissions » qui leur revenaient, ils se sont complètement désintéres-

sés de leurs « protégés ». Cet inconvénient devrait être évité moyennant une propagande et des informations répandant à la vérité. Bonn est intéressée à réaliser cette propagande, les agences de placement payantes étant interdites en Allemagne et, d'autre part Londres, de son côté, a tout intérêt à diminuer le nombre de ses chômeurs.

En effet, en Angleterre il y a quatre aspirants pour chaque poste vacant, alors qu'en Allemagne chaque chômeur a le choix entre quatre emplois. Pour arrêter les fortes hausses de prix (causées par l'« explosion » des salaires provoquée par les travaillistes pour conquérir des électeurs) les gouvernement anglais d'Edward Heath a condamné l'économie britannique à une certaine régression. Aussi, depuis la moitié de 1970 le nombre des chômeurs a-t-il augmenté de plus de 200.000, atteignant un total d'environ 800.000, soit les 3,4% de la population active.

Ce qui reste encore douteux c'est qu'il y ait beaucoup d'Anglais désireux d'aller



travailler sur le continent. Leurs gains seront certes plus élevés qu'en Allemagne, mais le travail sera plus dur et ils devront renoncer à beaucoup de leurs plus chères habitudes. L'Ambassade d'Allemagne évalue à un chiffre oscillant de 50.000 à 100.000 le nombre des émigrants, au lieu des 200.000 prévus.

# La langue infinitive problème européen

par

EMANUELE ARGENTIERI

La langue « infinitive » est tout simplement la langue des touristes, perfectionnée jusqu'au niveau de langue littéraire pour l'usage de ceux qui ne font pas de tourisme. Même en répondant à toutes les exigences d'une langue littéraire, elle supprime 35% des difficultés présentées actuellement aux étrangers par les langues néolatines et germaniques (un peu moins pour l'anglais).

On sait comment parle un touriste, à l'étranger, quand il veut s'exprimer dans une langue européenne qu'il ne connaît pas suffisamment: il cherche un verbe dans le dictionnaire de poche et le dit tel quel, à l'infinitif, sans y apporter les changements de personne, de nombre, etc. que voudrait la grammaire.

Cette manière n'est pas nouvelle. On l'employait déjà au siècle dernier. Peut-être a-t-elle été répandue par les Anglais, qui ont été parmi les premiers à faire du «tourisme» et qui avaient déjà dans leur langue les simplifications qui en font presque une langue infinitive?

Quoi qu'il en soit, la «langue des touristes» ne serait peut-être jamais sortie de ce domaine, sauf en certains cas de nécessité urgente, si l'on n'avait pas découvert qu'elle est le seul moyen de débarrasser les langues d'Europe de tant de complications inutiles que la routine y a introduit. C'est ainsi que, en 1968, au Congrès de Saragosse sur le thème «L'actualisation du langage par évolution guidée» un rapporteur, Modesto Lazaro, a proposé à cette fin l'utilisation du langage *espagnol touristique*. «La langue parlée par les touristes — écrit à ce propos le prof. Eduardo M. Galvez — peut en effet libérer notre langage de la manie de faire concorder le verbe avec le sujet, en modifiant sans nécessité sa terminaison selon la personne et le nombre (et même, parfois,

selon le genre!) ». C'est ce qui a été proposé dans le livre-programme «L'Integrazione Linguistica Euratlantica» (Siderea, Rome 1963), selon lequel la grammaire infinitive est le moyen nécessaire pour parvenir ensuite, par degrés successifs, à une véritable unification du verbe dans les langues européennes.

## L'ÉVOLUTION GUIDÉE

L'évolution guidée est une formule créée par les Espagnols et qu'on doit accepter. Elle affirme la nécessité d'un guide technique et permet d'autre part que les personnes et les peuples restent libres de trouver les façons de s'exprimer les plus conformes à leur goût, pourvu qu'elles ne dépassent pas les limites posés par les linguistes. En effet — a écrit le prof. Pompilio Bonvicini — il peut y avoir plusieurs langues infinitives, c. à d. pour une langue nationale (par ex. l'italien) plusieurs manières d'évoluer au stade infinitif. Avec la transformation infinitive on peut en effet réduire la langue traditionnelle à une sorte de communication sémaphorique fondée sur un code limité de signaux; ou bien lui garder toute la variété d'expressions qui la font aimer et lui donnent son charme. Or telle est la langue infinitive dont il est ici question. L'Europe a besoin que ses langues nationales (italien, français, etc.) parviennent au stade de langues littéraires infinitives, par un mouvement qui leur soit propre d'évolution, venant du dedans et secondé de toute manière par les gens de lettres (on doit prendre cette qualification au sens large: *tous les gens cultivés*). Ainsi chaque langue gardera toute sa valeur pour ceux qui la parlent habituelle-

number 6

# europ east bulletin

ENGLISH SUPPLEMENT OF THE  
REVIEW • BULLETIN EUROPEEN •

ROME

JUNE 1971



## New hope for E E C farmers

The form-reform agreement of March 25 is a turning-point for the common agricultural policy. It is of general importance because it deals both with farm prices and farm structures. It is of political importance because failure to agree would have meant serious discontent among Community farmers, as well as a crisis for the Common Market with repercussions in other industries and harm to the enlargement negotiations. Having settled the farming question, the Community can tackle the discussions with the applicants for membership more serenely and more realistically.

The Council spent two long sittings on reaching the agreement. That meant five days and three nights, in other words, 60 hours of intense discussion with a lot of plain speaking but always in a friendly atmosphere; the closing stage on March

24-25 lasted 25 hours in a row.

Whereas last year — and for several years before that — the Council merely carried over the previous year's farm prices, this year it decided on sizeable increases for certain products. The pattern of the increases for various products shows the measure of the Council's concern to set a better price relationship between animal products, the output of which has to be encouraged, and vegetable product, which are often in surplus. The 6 per cent increase for milk and beef contrasts with a 2 per cent increase in the intervention price for wheat and rye and 4 per cent for barley. The price differences for animal and vegetable products may not be as big as some farmers wanted them to be, but for beef — which is in short supply — the Council has already decided on

a further 4 per cent increase in the 1972-73 farming year, which means 10 per cent over two years.

## IMPROVEMENT IN INCOMES

This rearrangement of prices will mean much to the Community's cattle-breeders and milk-producers; their farms are small or medium-sized and they can now look forward to some improvement in their real incomes.

These reasonable decisions will, we hope, raise producers' incomes without stimulating the latent inflation and with-

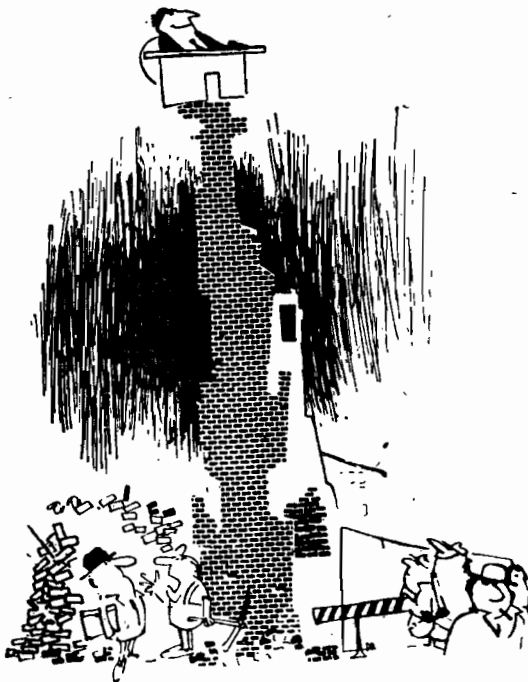
out increasing the margin between Community prices and prices in other countries, particularly the United States and Britain.

Alongside these steps for price increases, the Council agreed on a joint programme of action on social and structural problems. This is a real innovation and, as so often proposed, there will now be Community-level action, to help people rather than their production.

The Council found that structures presented a much more complex situation than did prices. Present action on the national level shows very wide variations. This largely explains why it has taken more than three years since the first Mansholt Plan was presented to reach a common position. The time was spent on an almost permanent dialogue on all levels, particularly with the representatives of the farmers affected. To round off these wide and intense discussions, the Commission submitted to the Council a report and a draft resolution. The Commission then modified its original resolution, to facilitate an overall agreement. Tribute is due to the Commission for a contribution which formed the greater part of the substance of the final agreement. The modifications made by the Council in the closing stages of the discussions related only to the sharing-out of costs between the Community and the member states.

Here, too, the Council accepted the Commission's basic ideas: that there should be a Community policy for structures; that this policy should in part be jointly financed in a spirit of understanding of common interests; and that consequently the Community's share should not always be the same, but should vary according to the cost of joint measures.

The Council decided on a four-year running-in period for the new arrangements, to cover the starting-up of the



« Cent move this director. He's somebody's close relative ».

**LUDAS MATYI (Budapest)**

new policy in some countries. At the end of this first stage, the Council will

review the results and decide on further measures.

## AMOUNT OF AID WILL VARY

Because agricultural conditions vary, a degree of flexibility was necessary. Member states may therefore vary the amount of financial aid from region to region and even not apply all or some of the Community measures, if the situation warrants it.

The Council has adopted the idea originated by the Commission and the European Parliament of launching concerted and interdependent programmes of assistance for those prepared to give up farming and for those who want to stay in farming. Those who give up farming qualify for compensation if they undertake to make over the land they have been farming to farms being modernized, or to cede it for non-farming purposes. The assistance envisaged includes a lump sum, without regard to age, calculated according to the farming area being vacated and, for farmers between 55 and 65, an annual allowance of \$600, part of which will be repaid to the member state concerned by the European Agricultural Fund. The amount \$600 is not a ceiling for national payments, but a ceiling for determining the Community's share of the payment. The Community's contribution depends on local conditions. In general, it is 25 per cent of \$600, but it can go up to 65 per cent for depressed farming areas where such measures are not yet being applied.

There are also arrangements whereby member states will help farmers who wish to go over to non-farming work; the new European Social Fund will take over a share of the financing of the costs of occupational retraining.

Lastly, scholarships will be awarded to children of farmers who give up farming and of those who stay on the land, but only children from poorer homes will be eligible.

For those who continue in farming, the Council has decided on a number of incentives. Beneficiaries must have agriculture as their main activity, they must have an adequate knowledge of farming,



«Mark my words or you'll pay with your head!»

**URZICA (Bucharest)**

and they must submit a development plan for approval. The Council has accepted a criterion put forward by the European Parliament that farmers' net income (excluding the value of food and other goods produced by the farmer for his own use) should be comparable to the income of men in other industries

in the same area. Here, also, the measures can be applied in a flexible way.

Farmers who make the effort to modernize their farms will have priority in acquiring land freed by those who give up farming; they will receive rebates on interest rates on capital borrowed to carry out approved development plans, and a second guarantee for loans they contract; and, as an exceptional step at the expense solely of the member state involved, a degressive subsidy on interest payments. In addition, member states will improve information services for farmers as a whole and step up their occupational training. There will be financial encouragement for producer groups and associations which apply common rules on production and marketing. This should ensure a better economic organization of farming.

#### **TIMETABLE DRAWN UP**

It was evident that we had to move forward on the harmonization of national measures to aid farming. Otherwise our joint objectives would be threatened by unconcerted measures. To ensure this, we have drawn up a timetable. Over the next four years the new measures will be launched in the countries which have not yet started on such programmes and then harmonized in all member states. After that the Council will re-examine the position.

These Community measures will be financed by the Guidance Section of the European Agricultural Fund up to a maximum of \$285 million a year, plus the balance of funds allocated to the Guidance Section in previous years but not spent. These sums together (nearly \$1,500 million for the four year period), are sufficient to finance the policy

adopted on March 25. The money at present being spent by member states on farm-reform measures which meet Community criteria will be eligible for refunds from the European Agricultural Fund; this applies particularly to current programmes and to new measures taken after the publication of the Community directives.

The agreement of March 25 was in the form of a single resolution, which was nevertheless detailed enough to fill nearly a dozen pages; the Council still has to approve the implementing directives.

The Fund's Guidance Section will continue to part-finance individual investment projects (though these will have to be modified), and programmes connected with infrastructure, such as irrigation, draining and grouping of holdings.

Community policy is gradually moving towards radical reform of working conditions on small and medium-sized farms, with a view to making them more profitable and encouraging the most able and dynamic farmers. The joint farm-reform programmes will also have to be fitted in with other common policies, in particular economic and monetary union, regional policy and social policy.

The Council's compromise solution has given Community farmers new hope. Since March 25 agricultural Europe is no longer merely a Europe of markets — it has now taken on a more human look.

---

## **FARM POLICY RELAUNCHED**

The Commission welcomes the decisions on agriculture taken by the Council in March, because they open up new prospects for Community farming. They confirm the Commission's conviction that policy on farm prices and on social

and structural measures in farming constitute an indivisible whole. On farm prices, the Commission's initial proposals provided for more modest increases than those suggested by the European Parliament and finally decided on by the Council. However, the Commission at the same time proposed a system of compensation for loss of income for certain classes of farmers, and it emphasized that its price proposals should be linked to this compensation system, which consequently formed an integral part of a package. When it was found that the Commission's package of proposals had no chance of being adopted by the Council, the Commission re-examined its position on prices, with the result that its new proposals were accepted by the Council, with two relatively unimportant exceptions.

The Commission regrets that the Council refused to accept its proposals for a system of supplementing income. The Commission's proposal was fully justified by the need to:

- encourage the development of farms suitable for modernization but hampered by insufficient total income and rising costs;
- try to narrow the present disparities in European agriculture through social measures to help poorer farmers.

The Commission is pleased that the Council adopted the structural measures in their broad lines. The Commission is now preparing, for submission to the Council and the European Parliament, draft directives to implement the March decisions.

The Council's decisions on joint action have confirmed the financial solidarity of the Community and should particularly favour the less-developed regions of the Community. No doubt the Commission and the European Parliament would have welcomed a more decisive

step along this road, but the important aspect is to have become aware in practical terms of the problem of solidarity. Without a joint approach it would have been useless to have hoped for fruitful and balanced development in agriculture.

Not all the Commission's proposals have been implemented. Nevertheless, after too many years of stagnation at the decision-making level, the situation has now changed, and the principle of unity of the common agricultural policy has been recognized, both for prices and market organization and for social and structural policy. The principle of Community solidarity has become operative. The common agricultural policy has been relaunched.

Another essential principle has been brought out more clearly; the interdependence which must exist — particularly with the prospect of economic and monetary union ahead — between the various fields of Community action if they are to be fitted into a coherent pattern. This should make the Community a model of organic development, solidarity and justice for all its citizens.

- 
- GERMANY. The German Government plans to eliminate quantitative restrictions on alcoholic beverages and to introduce compensatory taxes, as suggested by the Commission. A bill to this effect has been submitted to the Bundestag. In the absence of a common market organization for vegetable ethyl alcohol, adjustment of the non-vegetable ethyl alcohol monopoly is difficult, particularly as the two types of alcohol cannot be chemically or physically distinguished.

## **COMPETITION COOPERATION BETWEEN FIRMS**

The Commission has always believed that small- and medium-sized business firms play an essential role in the economy. It has constantly stressed the need for them to adapt themselves to new market conditions and to the rapid economic and technical changes of the present day. The Commission regards cooperation between firms as an appropriate means to this end, in that it enables the firms to rationalize their efforts and consolidate their competitive position on the market, without their necessarily resorting to concentration.

Such cooperation should develop according to the Rome Treaty rules of competition. The Commission has therefore tried, in defining its competition policy, to specify which agreements are not covered by the ban on agreements and which of those covered by the ban may nevertheless be eligible for exemption because of their beneficial effects.

In July 1968, the Commission published a paper on cooperation between firms, indicating several types of agreement which, in the Commission's opinion, did not come under the ban on agreements because they did not tend to restrict competition and trade in the Community. In May 1970, the Commission issued a further paper in which it sought to specify at what point minor agreements came under the ban. Thus agreements between firms are exempt if the firms' share of the total Community market does not exceed five per cent and their annual aggregate turnover is less than \$15 million, in the case of producers, or \$20 million for agreements between distributors. The Commission considers that such accords are com-

patible with its competition policy, because the firms' relatively weak position on the Community market and their limited economic and financial potential have a negligible effect on competition and the freedom of choice of other firms.

### **EXEMPTING FIRMS**

Other types of cooperation between firms, or more extensive agreements covered by the rules of competition, may be eased: either by exempting the firms involved from making the normally compulsory notification to the Commission, or by authorizing general exemptions. This is the aim of two draft regulations which the Commission laid before the Council in May 1970.

One draft regulation would exempt from compulsory notification joint research and development agreements and specialization agreements where the firms' combined share of the market did not exceed ten per cent. The Commission believes that this provision would remove a major psychological obstacle to business cooperation, because firms are generally wary administrative procedures, and this type of red tape can prevent cooperative projects which are economically beneficial and which barely restrict competition.

The other draft regulation would enable the Commission to lift the ban on agreements for joint research and development, analysis of research results, standardization, specialization, and joint buying and joint marketing. The Commission has already authorized se-

veral specific agreements in certain of the areas where it plans to introduce block exemptions by category. Experience here will help the Commission to work out the general rules now under consideration to encourage horizontal cooperation between firms.

### **NEGATIVE CLEARANCE**

There may be other forms of cooperation between firms which are excluded from these general provisions to ease joint projects and which nonetheless do not fall under the ban on agreements or fulfil the conditions required for exemption. In such cases, the firms seeking

to cooperate can obtain a specific decision from the Commission by asking for a negative clearance or by notifying their agreement.

Measures aimed at permitting or facilitating cooperation between firms are part of the Commission's competition policy, as set out by the Rome Treaty. The Commission intends to maintain effective competition in the Common Market:

- by singling out those agreements between firms which do not restrict competition, either because of their nature or because of their limited effects; and
- by specifying the conditions under which restrictions of competition can in general be considered as acceptable.

---

## **GROUP DISCOUNTS BANNED**

The Commission has said that German producers of flagstones and ceramic walltiles must not make discounts and yearend price reductions as a group. Such joint action on prices, the Commission said, violates the Common Market's ban on price-fixing. The Commission said that the arrangement could not qualify for exemption from the Community's rules of competition, as it did not improve production or distribution enough to justify such restraints on trade.

This is the Commission's first ban on a rebate scheme run by an association of producers in a member country. Under the banned scheme, purchasers received a rebate at the end of the year, related to how much they had spent.

Many firms in other industries have similar private arrangements, but in an attempt to persuade customers to buy

German, the tilemakers' association arranged that purchases from all associated German manufacturers should be grouped together when working out the rebate. Buyers therefore tried to ensure that all their purchases came from German companies, in order to get as large a rebate possible.

Foreign manufactures were excluded from the scheme, which put them at an unfair disadvantage, the Commission decided. It added that there were no real advantages for the purchaser over the system in which each manufacturer calculated the rebate separately.

### **STATE MONOPOLIES BEING MODIFIED**

The six are gradually adjusting state monopolies to regulations designed to protect effective competition in the Community.

Answering a written question from Hendrikus Vredeling, Dutch Socialist member of the European Parliament, the Commission noted that its recommendations for adjusting state monopolies were being carried out or were currently being discussed between national and Commission authorities.

As part of its economic policy, the Community's competition policy seeks to ensure that competition in the Community is equally open to all producers and consumers. The gradual adjustment of state monopolies to permit unrestricted trade in goods complements the removal on July 1, 1968, of the last tariffs on trade among the Six, and the gradual removal of tax and legal barriers to a single Community market.

The Common Market Treaty provisions on state monopolies became legally binding upon member governments and industries on January 1, 1970. But not all state monopolies had completed the adjustments necessary to comply with the Treaty. As the date approached, the Commission issued recommendations for action in the near future. The products in question were matches, alcohol, salt and petroleum in France, Italy and Germany; Thomas slag and explosives in France; and cigarette paper and lighter flints in Italy.

Article 37 of the Common Market Treaty binds member states gradually to adjust any state monopolies of a commercial character so as to abolish, by the end of the transition period, all discrimination between the nationals of member states as regards conditions of supply or the marketing of goods. Since the end of the transition period on January 1, 1970, the Commission has permitted a « reasonable » period of time for the governments to act or to enter into discussion with the Commission to determine what actions would be accep-

table under the Treaty.

The reasons for adjusting state monopolies resemble those which prohibit firms from applying agreements, decisions and concerted practices that are likely to restrict trade among the member countries. The purpose of Community supervision is to guarantee that the benefits of trade and growth are shared fairly by all participants. The Commission has indicated that monopolies and cartels tend to be inefficient, hinder economic and technical progress and shut off farmer domestic markets from each other. State monopolies are thus incompatible with the goals of a Common Market and should be modified.

Answering Mr Vredeling's question, the Commission reported the following progress:

● FRANCE. In response to the Commission's recommendations, two decrees, of August 28 and September 24, 1970, modified French import controls on petroleum in a manner acceptable to the Commission. Some petroleum products are, however, still excluded from Community regulation under the Commission's decision of December 22, 1969, valid until December 31, 1971.

The French Government has promised to adjust its Thomas slag, match, and explosives monopolies in order to remove discrimination and do away with its exclusive rights as against competing Community products.

Adjustment of the alcohol monopoly is difficult, in the absence of a common organization of the market. No specific action has yet been taken here.

● ITALY. The Italian Government has not yet notified the Commission of its position on the Commission's recommendations. However, the Italian authorities are currently discussing steps they hope to take up with the Commission.

ment, et seront supprimés 35% des difficultés qu'elle présente aujourd'hui aux autres Européens qui veulent l'étudier. On pourra alors apprendre trois langues dans le temps qui est actuellement nécessaire pour deux seulement.

L'évolution en langues infinitives mettra en action tout un mouvement d'unification sur bases paritaires des langues d'Europe: un mouvement qui, après la première secousse de la transformation infinitive, se poursuivra sans difficulté jusqu'à aboutir à une seule langue pour tout l'Occident. N'oublions pas l'extraordinaire progrès technique qui va s'effectuer dans les dix prochaines années dans le champ des communications sociales: diffusion par moyen des satellites, techniques d'impression, etc. D'une part, on ne pourra pas se soustraire à cette diffusion inouïe de la parole; d'autre part, on pourra en profiter pour unifier tant de choses qui sont maintenant diversifiées sans raison, entre autres, les langues d'Europe.

### SCEPTIQUES ET ADVERSAIRES

Huit ans après la parution du livre-programme de l'intégration linguistique euratlantique, on constate aujourd'hui en Italie que le plus grand obstacle à la transformation infinitive de la langue italienne, vient des gens de lettres ou représentants de la culture. A côté des fondateurs de la langue italienne infinitive, tous vivants, et gens de lettres parfois de renommée internationale — comme le grand latiniste Teodoro Ciresola — on trouve en effet dans le pays une foule innombrable d'indifférents, de sceptiques et d'adversaires. Chez les jeunes on constate de l'intérêt; quant aux autres on doit dire que le rythme des transformations sociales, causées par les révolutions techniques et politiques, a été si rapide qu'une grande partie de la classe moyenne, celle qui compte presque la totalité des représentants des lettres et de la culture, est restée en arrière, sans même être touchée par les phénomènes gigantesques du monde nouveau.

Alors, les classes moyennes de l'Europe d'autrefois, dépositaires des lettres et du sens de l'histoire (c. à d. de la responsabilité) de la nation, sont-elles sur le point

d'être réduites à se trouver en marge d'une société nouvelle qui va nous envahir? Aura-t-on la volonté et le temps d'achever, en hommes responsables et maîtres d'eux mêmes, l'évolution littéraire des langues nationales vers le terme d'une langue commune, avant que survienne la catastrophe?

L'alternative est celle-ci: ou bien évoluer en sauvegardant des valeurs qui sont parmi les plus précieuses pour la nation, la race et la culture, ou bien se laisser aller sans défense vers un avenir peut-être désastreux.

### UN PROCESSUS COMMENCE AVANT L'AN MILLE

Pour rallier à l'évolution infinitive de leurs langues nationales les représentants des lettres et de la culture des différents pays d'Europe, il est bon de remarquer avant tout que l'évolution du verbe vers le stade infinitif n'est en réalité que la continuation d'un processus évolutif du latin qui a commencé bien avant l'an Mille. Les langues néolatines (français, italien, etc.) sont les produits directs de cette évolution médiévale dont l'effet le plus frappant a été de supprimer la déclinaison des noms et d'apporter ainsi au langage latin « un indéniable perfectionnement » (Galvez).

Mais l'évolution médiévale du latin (« qui a été faite au prix d'une diversification qu'on doit maintenant contrecarrer par un mouvement d'intégration »: Galvez) n'a pas supprimé l'autre grande difficulté de la langue latine: la conjugaison (Galvez). Pour nous limiter à cette dernière, passer au stade infinitif est donc tout simplement poursuivre un processus qui a donné lieu aux langues romanes. Nous ne nous écartons donc pas de cette voie de l'évolution du latin qui a été entreprise bien plus de mille ans avant nous!

Autre remarque à faire: l'évolution infinitive en question ne doit pas dégrader la langue nationale jusqu'au niveau rudimentaire qui a été jusqu'ici propre au langage touristique, faute de moyens de le relever. Elle doit être le résultat d'un travail littéraire d'achèvement de la syntaxe et de la forme, et de sauvegarde aussi contre tout ce qui, n'appartenant pas à l'essence constitutive de la langue « infinitive », heurterait le

goût de l'ensemble des personnes cultivées. Cela est devenu facile de nos jours, où le langage des Européens s'est enrichi, comme d'instinct, de tant de tournures qui sont très bien adaptées à la syntaxe de la langue infinitive. Il est important de noter aussi qu'avec le terme de « langue infinitive » on désigne une langue dont les verbes n'ont pas seulement la forme infinitive au présent, comme on pourrait peut-être croire. Pour l'italien, par exemple, sont admises sept formes verbales: infinitif présent, infinitif passé, infinitif futur; participe présent, participe passé; gérondif présent, gérondif passé. Trois de ces formes (infinitif passé, infinitif futur, gérondif passé) sont formées avec des auxiliaires (*être* ou *avoir*). C'est pourquoi l'élévation du langage touristique italien au niveau de langue littéraire est possible, comme le montrent en effet les travaux déjà publiés. (On peut les demander au Centre Intégration Linguistique Euratlantique: Villa Mondragone, Frascati, Rome).

### C'EST UN PAS DECISIF

En élevant au niveau de langues littéraires les langues nationales touristiques de l'Occident, le pas décisif — le plus difficile et le plus important pour l'unification des langues d'Europe — est fait. Les études concernant les autres étapes, qui devront suivre pour aboutir à l'unification totale, montrent clairement qu'elle seront toutes incomparablement plus faciles à atteindre que la transformation infinitive du verbe. Seule celle-ci exige en effet la participation active d'une grande partie du peuple.

On doit faire dans les autres nations européennes ce qu'on a commencé à faire en Italie. On doit faire, avant tout, une grammaire infinitive gardant certains points fondamentaux de la langue nationale traditionnelle car, au commencement de l'intégration, autre devra être la langue infinitive italienne, et autre celle de telle et telle autre langue européenne. (Dans un second temps, on pourra et on devra établir, sur la base des langues infinitives nationales reconnues, la grammaire infinitive commune « euratlantique »). La grammaire de la langue italienne infinitive a

été éditée chez Marietti en 1967. Il faut commencer en outre à diffuser la langue infinitive littéraire, comme on le fait en Italie, par des activités marginales de l'opinion publique. C'est ainsi qu'en Italie on a commencé par la poésie: quatre auteurs ont fait paraître — et un cinquième le fera prochainement — des recueils de poésie italienne infinitive. (On peut les demander au Centre de Villa Mondragone).

Dans tout pays (et en Italie plus qu'ailleurs, vu l'importance stratégique de la langue italienne dans l'échiquier de l'intégration linguistique euratlantique) la transformation infinitive de la langue réclame qu'on y affecte des moyens financiers suffisant à lui donner une impulsion vigoureuse. Cela peut se faire en lançant, par exemple, des Concours nationaux, qui sont la manière la plus efficace pour la rendre populaire en peu de temps. Il faut continuer sans relâche: on aboutira nécessairement au terme visé, *car on va à la rencontre d'un besoin commun*.

### PROBLEME EUROPEEN

La transformation infinitive du langage doit être rangée parmi les grands problèmes de l'Europe d'aujourd'hui; car son unification progressera à mesure que progressera l'intégration réciproque de ses diverses langues nationales, dont la transformation infinitive est le premier stade. Elle aura pour l'unification de l'Europe des conséquences si profondes, que des faits tels que l'acceptation du système décimal de la part de l'Angleterre (où le 15 février de cette année il est entré en vigueur pour la monnaie) deviennent, en comparaison, tout à fait secondaires. Le langage infinitif, en tant que commencement d'un mode nouveau d'envisager la langue (non plus « maison-château » qu'on doit défendre à tout prix, mais « vénicule » qu'on peut perfectionner à l'avantage de qui l'emploie) est un fait révolutionnaire de portée extraordinaire pour le monde. Mais ce qui, pour certains pays, est peut-être nécessité éloignée, se trouve être pour l'Europe nécessité vitale immédiate, nécessité criante. Sa réalisation pratique est un problème européen qu'il faut résoudre au plus tôt.

# Enquête sur le "Train de l'Europe"

Du 6 au 9 mai un millier de jeunes allemands, belges, français, luxembourgeois, néerlandais et suisses ont voyagé ensemble en train spécial de Strasbourg à Londres et retour. Il s'agissait du « Train de l'Europe » organisé par le Comité d'Accueil avec la participation financière des jeunes, des familles etc., et patronné par le Conseil de l'Europe. Tout au long du voyage les jeunes ont réalisé une étude en commun sur les grands problèmes de l'environnement. A leur retour, ils en ont tiré les conclusions dans l'hémicycle du Conseil de l'Europe avec la participation des experts du Conseil en la matière.

Ci-dessous les résultats d'une enquête menée auprès des jeunes gens qui ont participé au voyage, par un fonctionnaire du Conseil de l'Europe.

## PROBLEME N. 1 DES JEUNES: LA POLLUTION

La pollution de l'environnement est le problème qui préoccupe en premier lieu les jeunes européens. C'est ce qui ressort de l'enquête réalisée par la Direction de la Presse et de l'Information du Conseil de l'Europe auprès de 730 jeunes européens participant au « Train de l'Europe 1971 » du 6 au 9 mai.

L'enquête montre d'autre part que ces jeunes sont pacifiques, ouverts sur les autres et le monde, conscients des problèmes d'avenir. Ils acceptent l'autorité et l'« establishment », mais refusent les valeurs qui gèrent la société actuelle.

Parmi les grands problèmes actuels, les jeunes considèrent la pollution, la pauvreté dans les pays sous-développés et les conflits armés (Vietnam, Moyen-Orient, etc...) comme les plus importants. Viennent ensuite la menace atomique, la réforme du système d'éducation, la pauvreté dans nos pays et l'unification de l'Europe.

Les grandes idées qui reçoivent le plus de suffrages sont « amour », « liberté » et « paix ».

« Révolution », « devoir » et « ordre » sont les moins cotées.

## LA CONTESTATION CONTESTEE

Le groupe qui se prononce ainsi était composé de jeunes allemands, belges, français, luxembourgeois, néerlandais et suisses, filles et garçons, de 14 à 18 ans, et venant de milieux divers.

Une large majorité de ces jeunes ont une opinion favorable au sujet de leurs professeurs et de leurs parents et considèrent que la police représente « la sécurité » et non « la répression ». Ils trouvent qu'il faudrait réformer la société plutôt que la conserver telle quelle ou tout changer. La censure est considérée comme inutile ou arbitraire, alors qu'ils pensent qu'il faudrait interdire le hachisch.

Pour la plupart d'entre eux, Dieu existe, la conquête de la lune, c'est « bien », les ordinateurs, c'est l'« efficacité ». Ils savent ce qu'ils veulent faire dans la vie, et l'expérience hippie ne tente qu'une minorité. Pourtant ils montrent quelque inquiétude en ce qui concerne leur avenir: 57% d'entre eux pensent qu'une des grandes menaces qui pèsent sur l'humanité (guerre atomique, pollution) finira par enéantir notre planète.

## DES « HIPPIES » SANS DROGUE

L'enquête confirme aussi l'immense désir de voyage des jeunes: 55% voyageraient si on leur donnait une année de liberté. D'une manière générale, on note un grand besoin d'échapper aux pressions de la vie de tous les jours, de rencontrer d'autres jeunes, d'apprendre et d'aider « les pauvres ». Une majorité aimerait également s'installer plus tard dans un autre pays (58%). Les Etats Unis, le Canada, la France, l'Angleterre et l'Allemagne sont le plus souvent choisis, mais une cinquantaine d'autres pays, répartis sur tous les continents, sont aussi mentionnés.

Les jeunes participant à l'enquête étaient assez bien répartis dans les groupes d'âge, avec une légère majorité des plus jeunes. Les filles étaient également en majorité (60%) et par nationalité, les français (55%) et les allemands (35%) dominaient. Ces jeunes étaient assez fortement urbanisés (73%) et faisaient partie d'organisations ou de clubs à 65%.

Pour la plupart des questions, **les réponses ne variaient pas d'une manière significative selon le sexe, le groupe d'âge ou la nationalité.** On voit cependant que les garçons ont une attitude moins conciliante que les filles envers l'autorité: par exemple il y a chez eux majorité contre la censure, alors que les filles sont en général pour. Les français ont la plus nette majorité contre la légalisation du hachisch, et sont aussi les seuls à vouloir en majorité s'installer plus tard dans un autre pays.

#### LE « CHOC DU FUTUR »

En regroupant les questions concernant l'attitude des jeunes, on constate que le nombre de réponses qui dénotent une attitude bienveillante vis-à-vis de l'autorité en général (51%) l'emporte largement sur l'attitude neutre/passive (38%) et l'attitude d'opposition (11%).

L'attitude de contestation ou de mise en question de la société actuelle est cependant presque aussi répandue (48%) que l'attitude tendant à la conserver telle quelle (52%).

Une certaine prudence vis-à-vis du futur prévaut largement (58%) sur l'attitude de

confiance résolue (24%) et l'attitude angoissée (18%).

En regroupant les questions sur les motivations des jeunes, on constate que les motivations positives/actives prévalent (59%) sur les motivations négatives/passives (41%), et celles à long terme (54%) sur celles à court terme (46%).

Selon le type d'idées qui motivent les jeunes, on trouve que le type « paisible » l'emporte (37%) sur le type « altruiste » (27%), le type « révolutionnaire » (16%), le type « intéressé » (16%) et le type « conservateur » (4%).

Ces jeunes semblent donc essentiellement non-violents. Ils sont plutôt conservateurs dans leur attitude, mais contestataires dans leurs motivations. D'après l'enquête, ils acceptent l'autorité, mais refusent les valeurs traditionnelles (patrie, travail, succès, argent, devoir) et mettent en doute l'orientation de notre civilisation (pollution, prolifération atomique, permanence des confits armés et du sous-développement). En fait ce seraient des révolutionnaires sans foi, des conservateurs sans patrie.

Ces contradictions apparentes s'expliquent sans doute par le fait que les changements accélérés et permanents de la société moderne ne sont pas encore ressentis comme un élément naturel de l'environnement des jeunes. Pour eux, la révolution technique et culturelle a lieu tous les jours; une révolution politique comporterait des changements encore plus importants et ils ne semblent pas prêts à les accepter.

H. Wendelbo

#### MAX ERNST FETE A BRUHL

Max Ernst est à l'honneur parmi les siens. Le peintre et sculpteur de renom, qui a fêté ses 80 ans voici quelques semaines était le 15 mai dernier de retour dans sa ville natale, à Brühl, près de Bonn, qu'il n'avait pas revue depuis son émigration, en 1922. Au cours d'une réception donnée par

le gouvernement de Rhénanie-Westphalie, à laquelle le chancelier Brandt aussi avait pris part, l'artiste remit lui-même à un jeune peintre et dessinateur de 24 ans, également originaire de Brühl, une bourse à son nom, créée par le conseil municipal de la ville. Son séjour lui permit d'inaugurer, à 100 m de sa maison natale, une

fontaine dont il a façonné les motifs. Une exposition de ses œuvres est ouverte jusqu'à la fin du mois au château baroque de Brühl.

A Düsseldorf, Max Ernst a assisté à la mise en place d'un bronze que le musée d'art de la ville rhénane avait fait couler il y a deux ans d'après le modèle d'« Habacuc ».

# V Congrès Européen des Enseignants

Paris avril 1971

## Résolutions politiques

Le Ve Congrès de l'Association Européenne des Enseignants tenu à Paris les 14-15-16 avril,

1 — REAFFIRME, comme ligne d'action constante de l'AEDE, le souci d'un enseignement objectif destiné à former de libres citoyens dans le cadre démocratique d'une union européenne fédérale;

2 — PRECISE que cette volonté de maintenir et de développer les libertés européennes s'accompagne du respect de la personnalité des régions de l'Europe et des droits des minorités;

3 — RAPPELLE les engagements pris à la conférence de La Haye en décembre 1969 par les six gouvernements des états de la Communauté Européenne Economique dans le but de réaliser une union de l'Europe fondée sur l'approfondissement, le renforcement et l'élargissement de la Communauté existante;

4 — CONSTATE avec intérêt, les premiers progrès accomplis dans cette triple voie; ces progrès s'ajoutent aux résultats obtenus depuis douze, ans, et confirment donc l'urgence nécessaire de poursuivre activement l'oeuvre entreprise;

5 — SALUE la décision enfin prise, de réunir les Ministres de l'Education, le 25 mai prochain, comme l'annonce d'un nouvel élargissement de la Communauté aux problèmes de l'Education;

6 — DEPLORE, en revanche, les retards qui s'accroissent sur la route de l'union indispensable;

7 — SOUHAITE, afin de remédier à cette lenteur regrettable:

a) que les gouvernements des six états de la C.E.E. retiennent la suggestion de créer un Ministère chargé, dans chacun de ces

gouvernements, de l'ensemble des questions concernant la construction de l'Europe unie;

b) qu'avant même cette réalisation, le Conseil des Ministres de la C.E.E. agissant en plein accord avec la Commission, s'efforce de hâter la mise en place d'une union économique véritable, notamment dans les domaines agricole, énergétique et monétaire;

c) que les six gouvernements adoptent au plus tôt une attitude commune et constructive dans les négociations avec les Etats candidats à l'intégration dans le Marché Commun ou à l'association avec le M.C.;

8 — SOULIGNE l'insuffisance de contacts diplomatiques établis par le plan DAVIGNON, qui sont bien loin de suppléer à la carence dont souffre l'Europe en matière institutionnelle;

9 — REPETE que la Communauté Européenne doit être dotée au plus tôt d'un Parlement élu au suffrage universel conformément au Traité de Rome, et contrôlant de manière démocratique un Exécutif commun doté de pouvoirs étendus. Il est également nécessaire de remplacer la règle de l'unanimité au Conseil des Ministres par celle d'une majorité pondérée comme l'a prévu le Traité de Rome;

10 — DESIRE que les autres institutions de caractère européen, particulièrement le Conseil de l'Europe, soient étroitement associées à cette action;

11 — AFFIRME que seule une Communauté Européenne fédérale, ainsi solidement constituée, sera capable de jouer dans le monde un rôle efficace en faveur d'un équilibre pacifique et d'une amélioration des conditions de vie matérielle et culturelle de l'Humanité: l'expérience le prouve déjà, dans le domaine économique, par l'évolution des rapports entre la C.E.E. et les pays en voie

de développement; l'application de méthodes analogues dans les domaines de la monnaie, de la diplomatie, des activités intellectuelles, apporterait une contribution irremplaçable à l'enrichissement physique et moral de la communauté internationale.

Le Ve congrès européen de l'AEDE réuni à Paris, les 14-15-16 avril 1971, réaffirme la volonté de ses membres de travailler activement à la réalisation de la Fédération européenne particulièrement par la promotion du sens civique européen chez les enseignants et les élèves.

Dans ce but, il serait nécessaire de mettre l'accent sur les trois voies qui apparaissent dès aujourd'hui comme les plus concrètes et les plus efficaces, c'est-à-dire:

- 1) L'entrée dans la Communauté européenne, sur la base du Traité de Rome, des autres nations démocratiques, et en particulier, du Royaume-Uni, de l'Irlande, du Danemark et de la Norvège.
- 2) La création d'une monnaie européenne.
- 3) L'élection du Parlement européen au suffrage universel direct.

# Les travaux du Conseil Fédéral

## *du Mouvement Européen*

BRUXELLES - le 2 juillet 1971

Declaration

Le Conseil fédéral du Mouvement Européen, réuni à BRUXELLES le 2 juillet 1971 sous la présidence du Professeur Walter HALLSTEIN, fait la déclaration suivante:

LE MOUVEMENT EUROPEEN accueille avec joie la réussite des négociations sur l'adhésion de la Grande Bretagne à la Communauté européenne qui représente un grand succès pour celle-ci et une étape capitale vers l'Europe Unie.

L'accord sans équivoque sur les conditions de cette adhésion, la détermination du gouvernement du Royaume Uni d'accepter intégralement les traités de Rome permettent d'espérer que le Parlement britannique confirmera l'accord de Luxembourg.

Le Mouvement Européen souhaite que les négociations avec les autres pays candidats, le Danemark, l'Irlande et la Norvège, aboutissent également dans les plus courts délais.

L'élargissement de la Communauté profitera à tous les pays membres. Il est dans la logique même de l'entreprise communautaire pour laquelle le Mouvement Européen a milité avec une conviction inébranlable depuis sa fondation en 1948.

Ainsi la Communauté européenne pourra se consacrer avec une résolution accrue à la poursuite de ses objectifs fondamentaux. L'élargissement de la Communauté impie d'ailleurs, en particulier, le renforcement des pouvoirs de la Commission européenne et l'extension du contrôle démocratique par le Parlement Européen.

Le Mouvement Européen attend en conséquence des progrès considérables sur le chemin de l'unité fédérale dans laquelle les peuples d'Europe, tout en conservant leur identité exerceront en commun leurs pouvoirs de façon plus efficace en répondant d'une même voix au défi de la politique mondiale. Ils affirmeront ainsi leur volonté d'assumer leurs responsabilités envers la paix, la liberté et la justice sociale.

# Conférence Démographique Européenne

Strasbourg, 31 août - 7 septembre 1971

## Ière partie: Aperçu général

1.1. Le vieillissement de la population a continué à progresser en Europe depuis 1950. En 1968, sauf en Turquie, les personnes âgées de 65 ans et plus représentaient plus de 7% de la population dans chacun des pays européens. Cette croissance généralisée du pourcentage de la population âgée s'est cependant opérée selon un rythme variable: les pays à population moins « vieille » ont enregistré une brusque augmentation. Ainsi, surtout du côté féminin, la situation tend à une certaine uniformisation. Partout, le groupe des femmes âgées s'accroît sensiblement.

1.2. Pour en étudier les conséquences sociales et économiques, il fallait tenter de dissocier l'action des divers facteurs qui agissent sur la structure par âge. C'est l'objet de la contribution de R. Lesthaeghe. Utilisant les projections de la population comme instrument de mesure de l'effet des facteurs intrinsèques (fécondité et mortalité du moment: 1968) et des facteurs secondaires (migrations événements historiques — législation — etc...) sur la structure par âge, il a groupé les pays européens en 2 catégories principales:

I. celles qui connaîtront un accroissement intrinsèque du groupe (65 ans et plus);

II. celles qui montreront au contraire une diminution intrinsèque du même groupe.

Dans le premier groupe, le plus nombreux, on peut établir des sous-groupes:

A. augmentation intrinsèque du groupe (65 et +) renforcée par les tendances secondaires:

a) pays à population relativement jeune: Espagne - Portugal - Italie;

b) pays à population relativement âgée: Suède - Danemark - Luxembourg.

B. augmentation intrinsèque du groupe (65 et +) affaiblie par les tendances secondaires: Pologne - Hongrie - Tchécoslovaquie - Yougoslavie - Malte - Finlande;

C. augmentation intrinsèque du groupe (65 et +) mais peu influencée par les tendances secondaires: Bulgarie - Grèce.

Dans le deuxième groupe:

D. deux pays faisant exception, à population relativement jeune et connaissant une diminution intrinsèque du groupe (65 et +): Roumanie - Irlande;

E. diminution intrinsèque du groupe (65 et +) affaiblie par les tendances secondaires: Pays-Bas - Suisse;

F. diminution intrinsèque du groupe (65 et +) masquée par les tendances secondaires: Autriche - Allemagne Fédérale - Royaume-Uni - France - Norvège - Belgique.

Il importe donc de connaître avec précision l'évolution des tendances intrinsèques des divers pays, mais aussi d'observer avec grande attention le déroulement des facteurs secondaires et particulièrement de migrations, car ils peuvent causer des fluctuations parfois considérables sur les structures par âge du pays.

1.3 Si l'on envisage les conséquences des variations du groupe (65 et +) face aux groupes en âge d'activité (15-44) et (54-64), deux des problèmes majeurs se posent: C'est, d'une part, celui du niveau des pensions, de la constitution de celles-ci et de la charge à supporter par les actifs; d'autre part, le problème du développement des soins et celui de la planification hospitalière face à l'accroissement du nombre des personnes âgées (65 et +).

Le problème des systèmes de retraite et les facteurs d'influence démographiques et économiques a été envisagé par R. Consaël (1).

L'éventail des systèmes de financement des régimes de retraite est théoriquement illimité, allant de la capitalisation individuelle au système de répartition en passant par la multitude des systèmes mixtes. Le financement de ces régimes dépend de facteurs d'ordre démographique, économique et social. Au cours de la première phase de l'évolution démographique, le système de répartition est plus avantageux pour le travailleur. Ce système, qui postule la pérennité du groupe s'adapte bien à une situation en expansion. Il est vulnérable lorsque la population couverte est instable ou subit un vieillissement prolongé. Une autre cause perturbatrice de l'équilibre financier de la plupart des systèmes de retraite et qui se superpose à l'influence des facteurs démographiques, est l'obligation d'adapter les pensions à l'évolution du coût de la vie ou du niveau des salaires ou des revenus. Lorsque le système financier est celui de la répartition pure, l'adaptation des pensions au niveau général des rémunérations peut être complète, si les cotisations sont proportionnelles aux rémunérations. Quant aux systèmes de capitalisation, ils sont d'autant plus sensibles aux variations des facteurs économiques que leur degré de capitalisation est plus élevé. Le choix du système financier en matière de retraites est donc conditionné par un ensemble de contraintes d'ordre socio-économique

La conclusion générale que l'on peut tirer de l'étude c'est que si la formation de capital dans le cadre de l'assurance des prestations à long terme doit dépasser le niveau nécessaire à la constitution d'un fonds de roulement et d'une réserve de sécurité, il importe de maintenir l'accumulation des excédents dans des proportions limitées et de veiller à ce que les placements à long terme s'effectuent, dans la mesure du possible, de manière à préserver le pouvoir d'achat des pensions. Ces conditions peuvent être remplies par le système de la prime échelonnée.

1.4. Le problème hospitalier face au vieillissement démographique a été abordé par P. Gilliland. Le niveau médico-hospitalier d'une région est fonction de l'urbanisme et du degré de développement du secteur secondaire et des services.

Mais le vieillissement de la population augmente les besoins, notamment en lits pour

malades chroniques et pour vieillards ainsi que la durée des séjours hospitaliers. Le poids du vieillissement tend à peser lourdement sur la planification hospitalière. Il remet en question la structure même du réseau hospitalier des divers pays. C'est pourquoi il faut envisager des solutions qui abrègent ou évitent l'institutionnalisation, éviter une rupture de contact des personnes âgées avec leur milieu et tenter de maintenir l'indépendance des vieillards. Elles ont comme corollaire un considérable développement des services de prévention, d'aide et de soins à domicile, une adéquation des services et une plus grande efficacité.

1.5. Les conséquences du vieillissement des populations ne sont pas seulement d'ordre financier, mais ce phénomène affecte directement les conditions de vie sociale des personnes âgées. Le réseau familial est directement en cause. La connaissance de ce dernier n'est pas chose aisée et P. Paillat nous montre les différentes manières d'aborder le problème par le truchement des recensements et des enquêtes. Il en ressort que la situation des couples est nettement différente de celle des personnes seules, qu'elles aient été mariées ou non. L'impact du veuvage est indiscutable. La situation diffère également entre la population urbaine et la population rurale et dans celle-ci, il faut encore faire une place particulière aux agriculteurs. Ces conditions de vie sont très importantes à connaître si l'on veut pratiquer une politique en faveur des personnes âgées. Car, d'après la synthèse des enquêtes européennes faites sur le logement des personnes du 3<sup>e</sup> âge, F. Stergaard montre que dans les 9 pays d'Europe étudiés, 3 à 8% des personnes âgées de 65 ans et plus sont hébergées dans des institutions.

Relativement peu de personnes âgées vivent dans des logements qui leur sont destinés. C'est pourquoi on observe une certaine sous-occupation des logements vis-à-vis de l'ensemble de la population, surtout à la campagne, où les vieux disposent souvent de logements plus grands et reçoivent ainsi plus fréquemment la visite de leurs enfants. La qualité des logements laisse souvent à désirer. Les logements les plus pauvres sont fréquemment occupés par les vieillards les moins valides. Peu de maisons occupées par des vieux possèdent un ascenseur. Rien qu'au Danemark, + 38.000 personnes peu valides,

éprouvant des difficultés à gravir un escalier, vivent au 2<sup>e</sup> étage ou plus haut. Beaucoup de vieux (environ 1/4) se plaignent de leur logement. Les inconvénients, qu'ils dénombrent, pourraient fréquemment être supprimés s'ils avaient des ressources pécuniaires suffisantes. Les motifs financiers sont le plus souvent invoqués comme handicap majeur. La situation varie toutefois sensiblement entre les divers pays européens comme en témoignent les différents tableaux, surtout en ce qui concerne les institutions pour personnes du 3<sup>e</sup> âge.

Les enquêtes ont fréquemment montré que la situation matérielle et physique est diversement ressentie par les personnes âgées.

L'étude de M. Atkinson montre très clairement que le genre de vie aux âges actifs, la situation et la mobilité sociale sont autant de facteurs sociaux expliquant le comportement des individus. C'est ainsi que par-

mi les « white collar » le sentiment d'isolement d'isolement est moins souvent mentionné que parmi les ouvriers. Le réseau serré des relations dans le monde ouvrier contraste avec le réseau social plus dispersé des classes moyennes tant géographiquement que socialement. Les expériences vécues préparent moins les ouvriers à s'adapter à la situation d'isolement au 3<sup>e</sup> âge. L'exposé des divers « cas » est très parlant à ce sujet. Toutefois, la baisse du revenu par suite de la mise à la retraite et de l'érosion monétaire oblige souvent à des changements dans le style de vie habituel et une chute dans l'échelle sociale, particulièrement dans les cas de veuvage, dans les classes moyennes, et rend l'isolement objectif inévitable.

Ainsi donc, le vieillissement de la population en Europe ne cesse et ne cessera d'avoir de graves conséquences sociales et économiques dans les divers pays concernés.

## Pour le tourisme facteur de rapprochement

L'union internationale des organismes officiels de tourisme (UIOOT) organise à son Centre International d'Etudes Supérieures de Tourisme (CIEST) du 2 au 21 août, son cinquième cycle de cours de perfectionnement général.

Ces cycles d'études dont la direction a été confiée au Professeur Georges Anderla, de l'Institut des Sciences Politiques de l'Université de Paris, couvre toutes les disciplines se rapportant au tourisme. Le Professeur Anderla qui est également membre du Corps enseignant international chargé du cycle d'études, donnera des conférences sur le Marketing et la Publicité.

L'une des caractéristiques de ce cours général de recyclage en matière touristique est dû au fait que chacune des trois semaines qu'il comporte sera complétée par deux

jours de conférences et de discussions. Les sujets des conférences sont les suivants :

Première semaine: *Les Voyages et le Tourisme dans un Environnement qui se modifie.*

Deuxième semaine: *Introduction à la Théorie de la Décision.*

Troisième semaine: *Objectifs et politiques touristiques des Etats.*

Les principaux cours donnés à ce cycle d'études portent sur les sujets suivants: Sociologie du Tourisme et Motivations des Voyages, Tourisme et Economie, Recherches dans le domaine du Marketing, Interdépendance du Tourisme et des Transports, Stations touristiques et Aménagement du Territoire. Le Marketing et la Publicité touristique.

### Trois langues d'étude

Les cours seront donnés en

trois langues pour tous les sujets. En réponse aux demandes adressées par les pays de langue espagnole de l'UIOOT, ce cycle d'études aura lieu pour la première fois en espagnol aussi bien qu'en anglais et en français.

De même que d'autres cours organisés cette année au CIEST, ce cycle d'études bénéficie de l'appui des autorités italiennes. Le Comité italien du Centre fournit une importante contribution financière aux programmes du CIEST et accorde 30 heures d'études à des ressortissants de pays en voie de développement membres de l'UIOOT.

Les conseillers et spécialistes du Comité italien apportent leur aide pour la formulation de la politique générale de cette importante initiative de l'UIOOT dans le domaine de la formation professionnelle.

## TRIBUNE LIBRE DE L'EUROPEISME FONDEE

PAR CONSTANTIN DRAGAN EN 1950

ont collaboré ou collaborent:

Konrad ADENAUER, P. E. ARGENTIERI, Alexandre ARGYROPOULOS, Karl ARNOLD, A. BALLEYGUIER, G. W. de BALZAC, Julien BENDA, Lodovico BENVENUTI, John BIGGS-DAVISON M.P., Baron BOEL, Paul BONCOUR, Edouard BONNEFOUS, Henri BRUGMANS, Raoul BOSSY, Thomas W. BRADEN, Pietro CAMPILLI, Giuseppe CARON, Edward CARRAN, Nino CASCINO, René CASSIN, L. E. CLOQUETTE, Elma DANGERFIELD, Michel DEBRÉ, A. DECHLICH, Dino DEL BO, Giorgio DEL VECCHIO, Carlos DE MONTOLIU, L. DURAND REVILLE, Constantin DRAGAN, Mircea ELIADE, G. van ESBROECK, W. N. EWER, Enrico FALCK, Raymond FRANKLIN, Pierre FRIEDEN, Paul GACHE, Grégoire GAFENCO, Pietro GERBORE, Enzo GIACCHERO, Amedeo GIANNINI, A. V. GIARDINI, Edmond GISCARD D'ESTAING, Guido GONELLA, W. A. 't HART, Wladimir IONESCO, Stefano JACINI, Jerzi JANKOWSKY, Jacques DE JONG, G. KALLAY, Jacques KAYSER, Stanislav KOUTNIK, Pierre de LANUX, LARS J. LIND, Ivan Matteo LOMBARDO, C. LOVERA DI CASTIGLIONE, Edouard LUDWIG, Harold MACMILLAN, Alberto MARINELLI, Pierre MENDES FRANCE, C. MICHAEL-TITUS, Francis DE MIOMANDRE, Manlio MISEROCCHI, Umberto MONICO, Albert MOUSSET, Roland MUESER, Pier Fausto PALUMBO, Giuseppe Ugo PAPI, A. PAPLAUCKAS RAMUNAS, Giuseppe PELLA, Giovanni PERSICO, Pedro José PINILLOS, John POMIAN, Lucien RADOUX, Paul RAMADIER, Peter RATAZZI, Gonzague de REYNOLD, Jules ROMAINS, Joseph de ROOVER, Louis ROUGIER, Rémy ROURE, Lucien de SAINTE LORETTE, A. G. SAMOY, Carlo SFORZA, André SIEGFRIED, Jacques TREMONT, Georges USCATESCU, M. de la VENTOLIERE, Pierre VINOT, Raymond WARNIER, Rivington R. WINANT, S.H.C. WOORLICH, Paul Van ZEELAND.

### *bulletin européen*

Rédacteur politique: **MARIA ROMAN** - Rédacteur responsable: **A. PELLEVAUT GINI**

Direction Rédaction: **Largo Chigi, 19 - ROME**  
Tél. 672.578

#### **A B O N N E M E N T S**

<b>Italie . . .</b>	<b>Lires 2.000</b>	<b>Etranger .</b>	<b>Dollars 3,—</b>
<b>Abonn. d'Honneur</b>	<b>5.000</b>	<b>Abonn. d'Honneur</b>	<b>10,—</b>

c/c postale Roma N. 1/16299

**Ente Civile Universitas Personarum Dragan - Venezia**

Registr. Trib. Rome No. 2840 du 15/12/1951  
studio tipografico, p. del popolo 3, roma